Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 2 (1873)

Heft: 6

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La maison communale qui, il y a cinq ans, ne pouvait disposer pour les écoles que d'une seule et bien médiocre salle, en a maintenant trois par suite de réparations, et toutes assez vastes, bien éclairées, suffisamment meublées de tables neuves et très-convenables.

Un village voisin et dépendant de la même commune, vient d'être doté d'un beau bâtiment d'école, vrai modèle à suivre pour de nouvelles constructions destinées à cet effet.

Disons aussi, en terminant, que la commune de Chamoson est, de tout le district de Conthey, celle qui rétribue le mieux le personnel enseignant.

Cette situation privilégiée est due à l'initiative de l'honorable président, M. Gaillard, et aussi à tout le conseil toujours unanime à le seconder dans ses généreux efforts. La postérité leur en devra une profonde reconnaissance.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de mon profond respect.

Un régent étranger à la commune.

Des bords du Rhône, le 18 mai 1873.



CHRONIQUE.

FRIBOURG (nominations officielles). — Mlle Schmoutz a été nommée institutrice à Hennens.

Mlle Torche, à La Rougève.

M. Heidelberger, instituteur 'définitif à Lourtens, où il ne fonctionnait qu'à titre provisoire.

TESSIN. — Le Grand Conseil a voté l'établissement d'une école normale. Cette école aura deux années, la seconde année sera spécialement consacrée à la méthode et à la pédagogie. Le personnel enseignant ne sera pas nombreux, puisqu'il ne secompose que d'un directeur à 2,000 fr. de traitement, d'un maître et d'une institutrice. L'école devant servir à former des instituteurs et des maîtresses, les notions d'agriculture, de sylviculture, de des sin, de chant, de gymnastique, feront l'objet de cours à part. L'Ecole admettra des jeunes gens et des jeunes filles à leurs frais et des aspirants favorisés d'une bourse. Les candidats et aspirants sont tenus d'enseigner 3 ans.

sont tenus d'enseigner 3 ans.

CONFÉDÉRATION. — D'après une statistique dressée par M.

Niggeler, pour l'exposition de Vienne, il existe 179 sociétés de gymnastique en Suisse, avec 5,245 membres dont 3,956 gymnas-

tes pratiquants. Zurich compte 25 sociétés et 979 membres, Berne 37 sociétés et 1,024 membres, Argovie en a 19, Vaud et Neuchâtel 14, St-Gall 11, Grisons 9, Bâle-Campagne 8, Lucerne, Thurgovie et Genève 5, Schaffhouse et Bâle-Ville 4, Soleure et Tessin 3, Glaris et Fribourg 2, Zoug 1. Uri, Schwytz, Unterwald et Valais n'en ont point. La plus ancienne de ces sociétés est le Burger Turn-verein et l'Academische Turn-verein de Bâle-Ville, fondées en 1819.

BELGIQUE. — M. Arens, en religion frère Marianus, de la Doctrine chrétienne, vient d'envoyer à l'exposition de Vienne un appareil fort remarquable pour l'enseignement intuitif de l'arithmétique et du calcul mental. Cet appareil se compose :

1º D'un boulier compteur ordinaire, destiné aux premiers exer-

cices de calcul;

2º D'une planche noire, dont une partie est divisée en colonnes verticales. Cette planche sert à l'écriture des nombres et au calcul:

3º D'un tableau à chevilles, dont l'objet est de rendre plus sensible l'enseignement de la numération des nombres entiers, des

nombres décimaux et des nombres métriques;

4º Des principales mesures du système métrique, représentées en grandeur naturelle, savoir : a. Le mètre linéaire, subdivisé en décimètres et en centimètres ; b. Le mètre carré ; c. Le mètre cube ; d. Le décimètre, subdivisé en centimètres ; e. Le décimètre carré, subdivisé en centimètres carrés; f. Le décimètre cube, subdivisé en centimètres cubes ; g. Le litre ; h. Le gramme et le kilogramme ; i. Le franc et le décime ;

5° D'un coffret, formant un parallélipipède rectangle d'un décimètre carré de base et d'un mètre de longueur, ayant par conséquent un volume égal à dix décimètres cubes ou à la centième partie du mètre cube. Ce coffret, divisé en trois compartiments, renferme le décimètre cube découpé, les chevilles, des solides pour démontrer la composition du carré et du cube, la craie, etc.;

6º D'un tableau noir sur le revers de l'appareil, pour rendre plus sensibles, au moyen de lignes divisées, les fractions ordi-

naires les plus usitées.

AVIS

Les abonnés à qui des numéros du Bulletin font défaut, peuvent

réclamer ces numéros au gérant de notre journal.

Les abonnés qui n'ont pas encore acquitté le prix de leur abonnement pour l'année 1873, sont avisés que nous prendrons remboursement dans les premiers jours du mois de juin.